



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 13 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le treize août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusées : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. GOICOCHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. LEKUMBERRY Xantxo.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PERUSANSENA Elodie

Date convocation : 09 août 2024

Date d'affichage : 09 août 2024

DECISION 2 : DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON ARROSATEGIA

(Nomenclature 2.2)

Le Maire rappelle le projet de réhabilitation de la maison Arrosategia et de la création d'espaces publics en lien avec les écoles. Il indique qu'il est prévu d'installer la mairie, l'agence postale communale, la bibliothèque, la ludothèque, des bureaux et des salles de réunion dans la maison Arrosategia.

Il indique qu'une demande de permis de construire doit être déposée afin de réaliser ces travaux.

Il expose que l'Assemblée doit l'autoriser à déposer cette demande de permis de construire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la réhabilitation de la maison Arrosategia et la création d'espaces publics en lien avec les écoles sur la parcelle B 1131.

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le

ID : 064-216404368-20240813-20240813D2-DE



Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 13 août 2024
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Oçafraïn', written over a blue circular stamp.

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 14/08/2024
Et après transmission en sous-préfecture le 14/08/2024

